



SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'AGEL

Fait à AGEL, le 14 avril 2022.

Le maire, Mr Patrick CABROL.

NOTE DE PRESENTATION
BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2022

TABLE DES MATIERES

Table des matières

LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT _____	1
LA SECTION D'EXPLOITATION : _____	3
LA SECTION D'INVESTISSEMENT _____	5
LA GESTION DE LA DETTE _____	7

LE CADRE GENERAL DU BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

L'article L2313-1 du code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le service eau & assainissement de la commune d'Agel.

Ce budget est soumis aux instructions budgétaires des services publics industriels et commerciaux. La collectivité a fait le choix de l'assujettir à la TVA.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

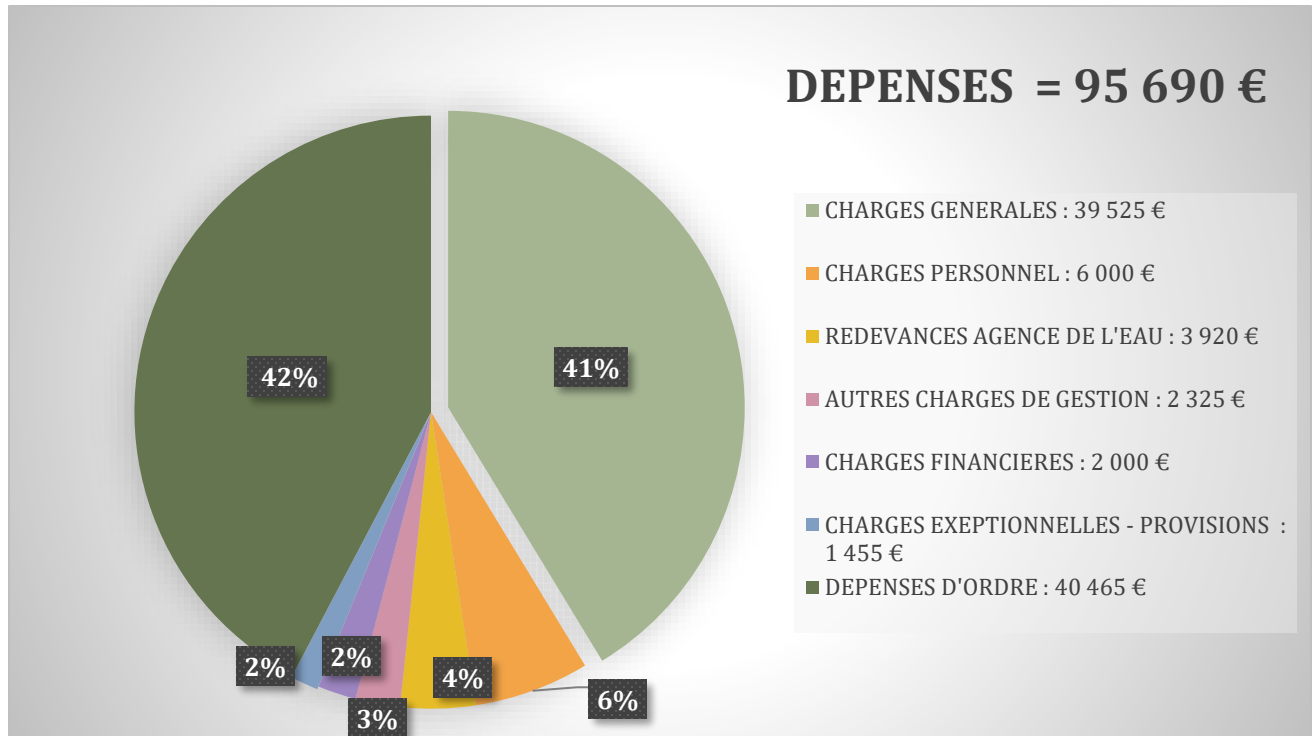
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget du service.

- **La section d'exploitation** regroupe l'ensemble des dépenses et de recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par l'achat de l'eau potable, l'entretien des réseaux, de la filière assainissement et des intérêts d'emprunt à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement à la facturation aux abonnés de leur consommation.
- **La section d'investissement** est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des études et des travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (attribuées essentiellement par l'ETAT, L'AGENCE DE L'EAU et le DEPARTEMENT DE L'HERAULT), les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissement.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF :

		Dépenses	Recettes
VOTE de l'exercice 2022	Exploitat°	95 690.00	55 060.00
	Invest.	228 962.00	207 315.00
Reports de l'exercice 2021	Exploitat°	0.00	40 630.00
	Invest.	0.00	21 647.00
Total de l'exercice		324 652.00	324 652.00
Restes à réaliser	Invest.	0.00	0.00
Résultat cumulé		324 652.00	324 652.00

LA SECTION D'EXPLOITATION

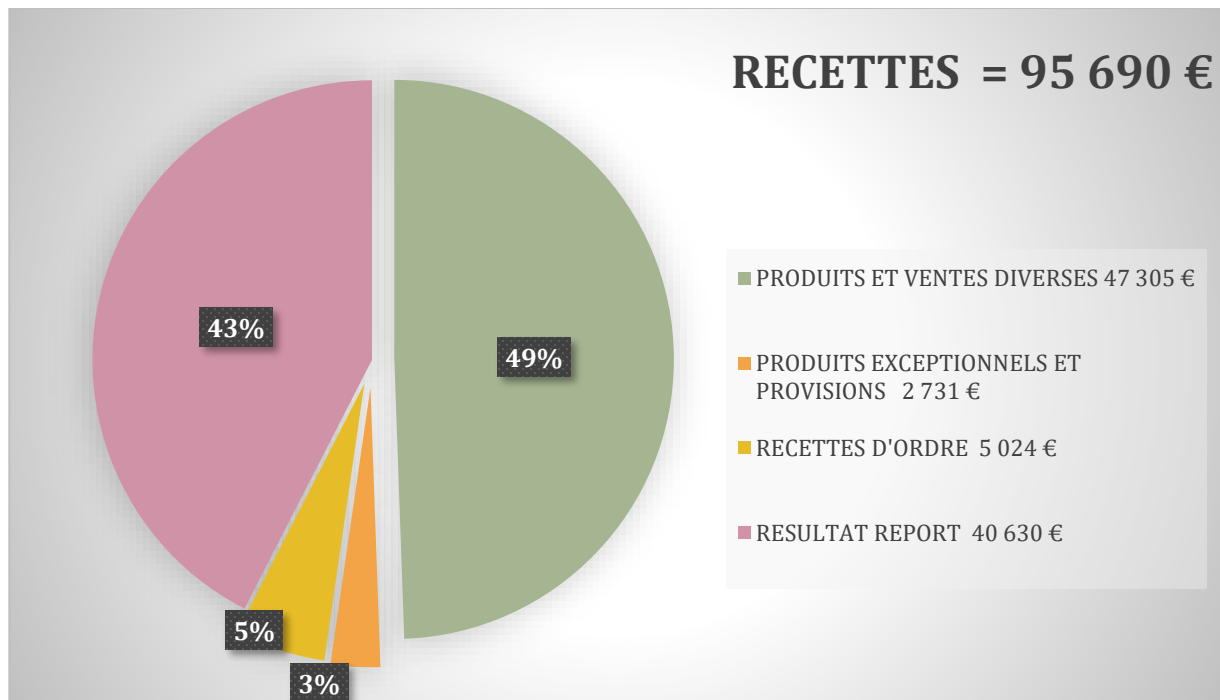


Les dépenses générales :

Les principaux postes sont :

- L'achat de l'eau potable au SIAEP du Minervois ;
- L'entretien de la station d'épuration et des stations de relèvement ;

Les dépenses de personnel : le service reverse une participation au budget de la commune équivalent à 1/12^{ème} des charges salariales relatives aux agents qui gèrent ce service.



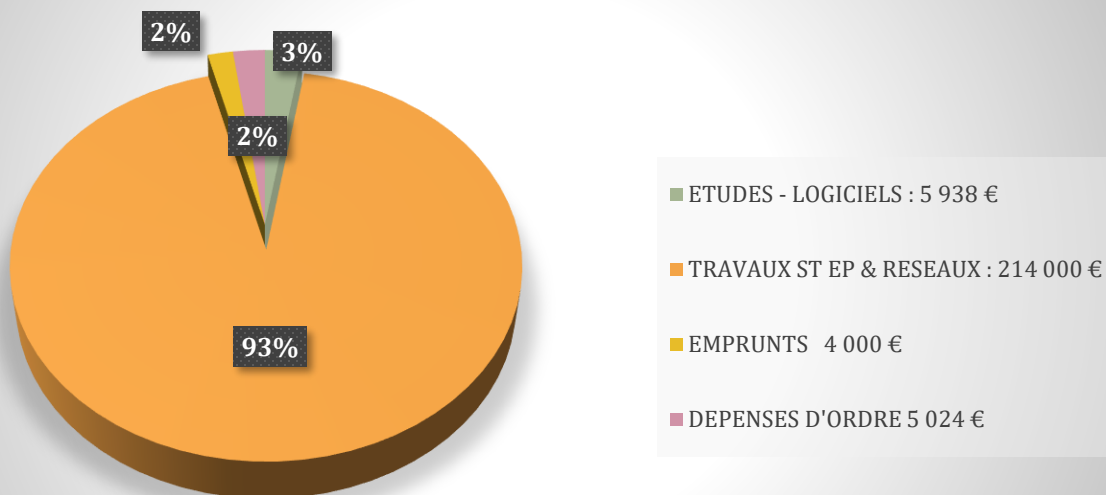
La facturation aux abonnés sur la consommation d'eau potable et le traitement des eaux usées représente la recette principale de ce service.

Il a été appliqué sur LA TARIFICATION 2022 une augmentation de 8 % par rapport à 2021. Elle s'établit de la manière suivante :

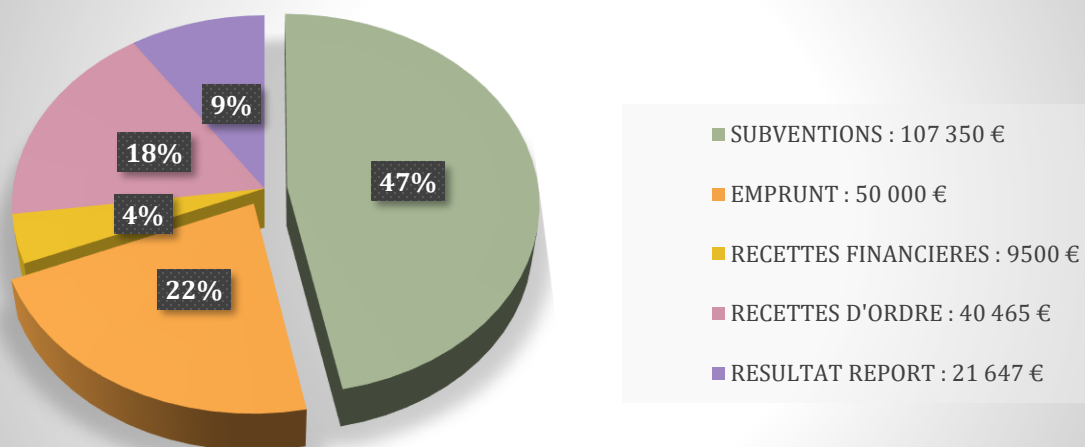
LIGNES TARIFAIRES	PRIX HT € M3	FORFAIT HT € ANNUEL	TVA % TAUX
Consommation EAU POTABLE	1.45	-	5.50
Redevance assainissement	1.64	-	10
Participation réseau AEP	-	37.69	5.50
Participation réseau EU	-	32.31	10
Agence de l'eau pollution	0.28	-	5.50
Agence de l'eau modernisation	0.16	-	10

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES = 228 962 €



RECETTES = 228 962 €



Pour cet exercice l'opération principale d'investissement porte sur des travaux de mise à niveau de l'actuelle STation d'EPuration d'AGEL.

Le plan de financement prévisionnel se présente de la manière suivante :

COMMUNE D'AGEL		PLAN DE FINANCEMENT	
TRAVAUX ST EP MISE A NIVEAU		157 350,00 €	
FINANCEMENT		157 350,00 €	

Article	Description	DEPENSES	RECETTES
2158	TRAVAUX STATION EPURATION	113 038,00 €	
2158	TRAVAUX STATION EPURATION IMPREU	15 312,00 €	0,00 €
2158	GAXIEU MAITRISE D'ŒUVRE	27 350,00 €	0,00 €
2158	HERAULT INGENIERIE	1 650,00 €	
131	DEPARTEMENT DE L'HERAULT COMPLET		17 880,00 €
131	DEPARTEMENT DE L'HERAULT		44 400,00 €
131	DETR 2022		62 280,00 €
1641	EMPRUNT BANCAIRE		32 790,00 €
	FONDS PROPRES		0,00 €
Total		157 350,00 €	157 350,00 €

LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de dette au 01 janvier 2022 se répartit de la manière suivante :

1 emprunt à taux fixe 3.58 % relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation du réseau assainissement.

Pour 2022, le montant du remboursement en capital de la dette est de 3 016.42 € ; le montant de remboursement des intérêts de la dette est de 455.70 €.

Capital restant dû au 01/01/2022 : 12 729.21 €

Dans le cadre du projet de travaux de remise à niveau de l'actuelle STation d'EPuration un nouvel emprunt devra être contracté. Le capital à emprunter prévisionnel a été inscrit à hauteur maximale de 50 000 €.

RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT = 10.94 %